

SARL EN FORMATION OU AUGMENTANT SON CAPITAL RECEPISSE DE DEPOTS DE FONDS

Art. L 223-1 et suivants du Code de commerce

Je soussignée , Mme LAVERGNE Nelly
Agissant en qualité de : Gestionnaire Clientèle Professionnel

Certifie par la présente que la somme de :
vingt milles euros (en lettre), 20000 € (en chiffres)
Versée par Monsieur Hadoux Antoine née le 23/08/1997 à St Etienne

Représentant le montant d'apport en numéraires de la AUTRE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEEA H AUTOMOBILES
Devant avoir son siège social situé 25 ROUTE DE SAINT ETIENNE 42380 ST BONNET LE CHATEAU

A été déposée le 13/02/2024
Sur un compte spécial ouvert en nos livres au nom de cette dernière sous le N°08006277845
Et sous l'intitulé : AUTRE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A H AUTOMOBILES

Par Monsieur Hadoux Antoine et Melle Alassimone Coralie
Agissant au nom et pour compte de la SARL en qualité de : gérants à parts égales

Les retraits de Fonds ainsi déposés ne pourront intervenir que dans les conditions définies soit par :
(1) L'article 223-8 du Code de commerce (Constitution)
(1) L'article L 223-32 du Code du commerce (Augmentation de Capital)
(1) *Rayer les mentions inutiles*

Fait pour valoir de droit



Fait à ST BONNET LE CHATEAU le 13/02/2024
Signature